



Rédaction & Édition
Mairie de Pencran
mairie@pencran.fr



Vie municipale ou urbanisme, enfance et jeunesse, retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet www.pencran.fr

PRESENCE DU MAIRE EN MAIRIE

Jean CRENN reçoit sur RDV :

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h

Les adjoints reçoivent sur RDV :

Lucien VIGOUROUX : Voirie, Eau & Assainissement.

Chantal PICHON : Enfance & Jeunesse.

Roseline EMILY : CCAS, Information & Relation avec les associations.

Jean Claude LARVOR : Bâtiments.

Jeannine MARTIN : Urbanisme & Environnement.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au jeudi :

8h30 – 12h et 13h30 – 17h30

Le vendredi :

8h30 – 12h et 13h30 – 16h30

Le samedi : 9h – 12h

NUMÉROS UTILES

Mairie : 02 98 85 04 42

Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

Centre de loisirs et garderie : 09 60 54 23 03

Recensement des jeunes

Les jeunes nés en **janvier 1997** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois.

Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Dates à retenir :

12/01 : Badminton/Tennis de table - Galette des Rois

12/01 : Sentiers de Pencran - Assemblée générale, salle Argoat à 11h

19/01 : Club des Aînés - Assemblée générale, arc en ciel à 11h

25/01 : Soirée jeux de société, arc en ciel à partir de 19h

03/02 : APE - Foire à la puériculture, salle polyvalente

Vœux du Maire

Discours prononcé le vendredi 4 janvier 2013

Tout d'abord, quelques brèves informations et quelques chiffres sur ce qu'a été 2012.

Du point de vue démographique, la commune a enregistré 30 naissances (dont une naissance sur Pencran d'un petit Landernéen), 4 décès et 6 mariages.

En urbanisme, nous avons traité 52 déclarations de travaux, 35 permis de construire dont 29 concernant de nouvelles habitations et 47 certificats d'urbanisme.

Le Conseil Municipal s'est réuni 9 fois en session ordinaire.

Au niveau du personnel, il y a eu peu de changement en 2012. D'une part, Cyril RIOU a remplacé Philippe REUNGOAT qui a souhaité une mutation sur Plouénan, sa commune natale. D'autre part, Marion PREINCE remplace en CDD de 2 ans Eloïse MERCIER qui a suivi son mari en outre-mer.

2012 aura volontairement été une année de transition, de pause dans les investissements importants. Nous ne nous sommes pas croisés les bras pour autant ; car ont été réalisés ou sont en cours :

- Le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics,
- La poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments,
- Le chemisage de la canalisation d'eaux usées à Keranna,
- L'extension du réseau d'eaux usées à Keroullé,
- L'étude concernant la faisabilité d'un assainissement collectif à Kerhamon - Coat Guéguen,
- L'enfouissement des réseaux sur Kermaria,
- La mise en place des 3 panneaux d'information aux entrées de la commune (Croix Neuve, Voas Glaz, rond-point de Rosquelen),
- Le lancement de l'étude du projet d'aménagement du centre bourg (109 foyers ont répondu au questionnaire),
- Le permis de construire concernant l'agrandissement de la mairie est en cours d'instruction,
- Enfin, les pluies des 22 et 23 novembre 2012 ont fait apparaître quelques soucis qui seront traités en priorité en 2013.

Au niveau des services communautaires, deux changements modifient quelque peu les habitudes. En effet, depuis le 23 novembre, le ramassage des déchets ménagers en conteneurs à couvercles vert et jaune se fait par alternance à domicile chaque vendredi, sur tout le territoire de la commune, excepté les 7 maisons de la rue des Écossais. Ceci entraînera dans quelque temps la fermeture des éco-points, sauf pour le ramassage du verre. Les personnes qui ne sont pas encore équipées en conteneurs peuvent toujours le faire, à des prix intéressants, auprès de la Communauté.

Depuis le 1^{er} janvier, l'assainissement collectif est devenu une compétence communautaire. L'assainissement individuel l'était déjà depuis janvier 2006.

Cette prise de compétence entraînera une baisse des tarifications pour les Pencranais pour arriver à un prix identique sur tout le territoire communautaire dans 10 ans (2023).

Toutes les explications sont dans le présent Pencran Infos (page 4).

Et en 2013...

Nous sommes 1814 Pencranais au 1^{er} janvier 2013 (1714 en 2012). C'est donc 100 résidents de plus en un an, soit 5,8%.

Au 1^{er} janvier 2013, 1325 électeurs sont inscrits sur la liste électorale.

Les prochaines élections marqueront un changement important dans l'organisation et la gestion du scrutin. En effet, le nombre d'électeurs augmentant, nous passons à deux bureaux dans la salle polyvalente. Comme vous l'avez constaté, et vous l'avez sans doute subi, le bureau unique a été submergé lors des présidentielles. La file d'attente était impressionnante.

Dorénavant, le bureau n°1 sera composé des Pencranais résidents au sud d'une ligne « Aire de déchets verts - Kerguelen non compris » et le bureau n°2 sera composé des résidents habitants au Nord de cette même ligne, Kerguelen compris.

Le rythme scolaire, actuellement de 4 jours, va passer à 4 jours ½ en septembre 2013 ou en septembre 2014. Si certains s'accordent à dire que c'est une bonne chose pour les enfants, ceci n'est pas sans poser de nombreuses interrogations tant matérielles que financières. En effet, que la demi-journée soit le mercredi ou le samedi, les incidences seront nombreuses et importantes : sur l'organisation de l'école avec sans doute des recrutements à envisager, notamment de 15h30 à 16h30, sur les services périscolaires, la cantine, la garderie, sur l'accueil de loisirs, sur les activités sportives, culturelles avec une gestion des salles plus complexe, mais aussi sur les activités au niveau des familles...

Nous manquons de précisions à ce jour, mais le coût avancé serait de 5 000 € par classe soit 35 000 € par an au total. Serons-nous aidés ? Nous attendons les précisions avant de nous déterminer.

Quels projets ?

- L'agrandissement de la mairie, ainsi que la mise en accessibilité de l'existante seront réalisés dans l'année.
- Avec le corps enseignant, nous entamons également une réflexion sur l'école. Ceci concerne le fonctionnement dans les anciens bâtiments qui datent de 1976 pour la partie basse. Les deux bâtiments, autrefois logements de fonction, à l'étage, aujourd'hui salle informatique et bibliothèque, sont bien plus anciens encore. La mise en accessibilité nous imposerait de gros travaux, tels que des ascenseurs.

- A la rentrée 2012, nous avons déjà, pour des questions de surfaces (surface de classe, surface de salle de sieste), transformé la salle de motricité en classe. Nous aurons donc, prochainement, des décisions à prendre : soit une rénovation, soit une construction nouvelle, soit un projet conjuguant les deux possibilités.
- Les études sur les projets d'aménagement du centre bourg et de la voirie de Kermaria se poursuivront.
- L'aménagement de jeux dans la cour de l'arc en ciel occupée par la garderie et l'ALSH.
- L'enfouissement des réseaux route de Kerloës.
- L'enfouissement des réseaux électriques moyenne tension entre le bourg et Kavel.
- L'étude sur la rénovation des installations de la station de pompage.
- D'autres projets de lotissements privés sont à l'étude.

Il y aura bien sûr d'autres travaux, moins importants mais parfois imprévus, auxquels nous aurons à faire face.

Je félicite les Présidents et membres des associations pour leur grande mobilisation dans l'animation communale.

Malheureusement, l'équipe composant le Comité des Fêtes autour d'Annie Toullec, présidente depuis 17 ans, vient d'arrêter. Le Comité des Fêtes avait fêté ses 50 ans en 2006.

Le Conseil Municipal remercie tous les membres qui, durant de longues années, par leur disponibilité, leur sens de l'animation, leur esprit créatif (Carnaval de la Lune Etoilée notamment), ont animé la Commune à travers les fêtes de la musique, fêtes inter-villages, courses pédestres, randos VTT, feux de la Saint Jean, courses cyclistes, œufs de pâques, créations de chars...

Nous espérons que prochainement une nouvelle équipe verra le jour autour de certaines animations.

Félicitations et encouragements aux patrons et dirigeants d'entreprises, acteurs incontournables de l'économie locale, je pense et je mesure les efforts dont ils font preuve au quotidien.

Enfin, je remercie sincèrement l'ensemble du personnel communal et les élus pour leur implication dans les diverses fonctions au service des Pencranais.

Les adjoints, les conseillers, les employés et les membres du CCAS se joignent à moi pour vous souhaiter **une bonne année 2013** à vous et aux êtres qui vous sont chers.

Jean CRENN.

CONSEIL MUNICIPAL

Extrait de la séance du mercredi 5 décembre 2012 – 18h

Absents : J. LE FUR a donné pouvoir à J. CRENN et A. DRESEN à donné pouvoir jusqu'à son arrivée à G. SENE.

Budget : décision modificative

Un rajout de 1 000 € sur les intérêts d'emprunt est compensé par une diminution du même montant sur le compte frais d'études. POUR : 15.

Arrivée de J. GUEVEL.

Modification du tableau des emplois : augmentation du temps de travail

Compte tenu de l'activité du Jardin d'Enfants, il convient d'augmenter la durée du temps de travail d'un agent d'animation. L'horaire hebdomadaire passera de 28h/semaine à un temps complet à compter du 1^{er} janvier 2013. POUR : 16.

Extension mairie : permis de construire

Le programme de l'extension de la mairie a été validé par délibéra-

tion du 25 octobre 2012. Le Conseil autorise le Maire à déposer et signer le permis de construire. POUR : 16.

RASED : évolution de la base tarifaire

Par délibération du 11 septembre 2012, le Conseil a validé la participation au fonctionnement du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED) qui couvre la circonscription de l'Education nationale du secteur de Landerneau. La participation proposée pour l'année 2013 est de 1,53 €/enfant scolarisé, soit une augmentation de 0,48 €/enfant, pour couvrir l'investissement notamment d'ordinateurs et de logiciels. POUR : 16.

Arrivée de E. PETTON.

Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) est un contrat d'objectifs et de cofinancement Caisse d'Allocations Familiales (CAF) / Mutualité Sociale Agricole (MSA) / Commune, au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans. Le développement

et l'amélioration de l'offre d'accueil passent par une localisation géographique équilibrée des différents équipements, une réponse adaptée aux familles et à leurs enfants, une politique tarifaire adaptée permettant l'accessibilité aux enfants des familles aux revenus modestes.

La commune s'engage à optimiser la fréquentation des équipements pour qu'ils atteignent un taux cible d'occupation. La CAF participe à hauteur de 55 % maximum du montant restant à charge de la commune.

Le CEJ pour la période 2012-2014 fait évoluer le précédent (2008-2011) qui avait vu se développer des nouvelles actions dans 10 communes : St Thonan, La Forest-Landerneau, La Roche Maurice, Le Tréhou, Pencran, Ploudiry, Plouédern, Tréflévénez, Trémaouézan, le Syndicat du Plateau.

A Pencran, les actions prises en compte sont : le Jardin d'Enfants, l'ALSH, le dispositif Jeunesse, la garderie périscolaire, les formations BAFA, le Relais Parents Assistantes Maternelles.

Le Conseil approuve le renouvellement du CEJ pour la période de 2012 à 2014. POUR : 17.

Effacement des réseaux

Rue de Kermaria : reste à réaliser le raccordement en souterrain et la dépose du réseau aérien. Ces travaux seront exécutés après l'étude sur l'aménagement de la voirie pour ce secteur.

Rue de Kerlois : la mise en souterrain des réseaux basse tension électrique, éclairage public et réseaux téléphoniques, est proposée pour un montant de 59 692,48 € HT hors subventions. L'opération est inscrite au programme des travaux 2013 du Syndicat d'électrification de Daoulas. Le Conseil adopte cette proposition et autorise le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette opération. POUR : 17.

Transfert de la compétence Assainissement à la Communauté de Communes

Le conseil communautaire de la CCPLD a décidé lors de sa séance

du 16 décembre 2011, d'ajouter la compétence « assainissement collectif » au titre de ses compétences. Cette extension a été entérinée par les différentes communes et par arrêté préfectoral du 13 avril 2012 avec effet au 1^{er} janvier 2013.

Le transfert de compétence s'applique de plein droit à l'ensemble des biens, équipements et services publics nécessaires à leur exercice, ainsi qu'à l'ensemble des droits et obligations qui leur sont attachés.

Le Conseil approuve le transfert de la compétence « assainissement collectif » vers la CCPLD à dater du 1^{er} janvier 2013, ainsi que les avenants aux marchés et les emprunts relatifs aux travaux réalisés ou en cours. POUR : 17.

Inondation du 22 novembre : demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle

Les intempéries de la nuit du 22 au 23 novembre ont causé de gros dégâts sur notre commune : dans le réseau d'eau potable, des voies rendues impraticables et des locaux inondés. Il en est de même chez les particuliers : habitations, propriétés. Le Conseil délibère en faveur d'une demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle de la commune de Pencran. POUR : 17.

Renouvellement 2013 de la convention ATESAT

La convention ATESAT (assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire), reconduite pour 3 ans le 12/01/2010, arrive à échéance. Cette convention étant très précieuse pour notre commune au niveau de l'ingénierie, le Conseil municipal vote la reconduction afin de maintenir cette prestation pour l'année 2013. POUR : 17.

Le compte rendu complet du conseil municipal et des commissions peut être consulté sur le site internet de la commune.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

ETAT CIVIL

Naissances : Manon CLOST, 3 rue Anjela Duval, née le 8 décembre 2012

Lilian CLOST, 3 rue Anjela Duval, né le 8 décembre 2012

Amaël FECHE, 6 rue Anatole Le Braz, né le 14 décembre 2012

URBANISME

Permis de construire modificatif accordé :

M. et Mme PIAUD, 9 Keroullé, modification de la hauteur de la construction

Non-opposition à une déclaration préalable de travaux :

PERENNOU Emile, 5 rue des Farfadets, construction d'un carport

Analyse d'eau

Prélèvement effectué le 05/11/12 :

Nitrates (NO₃) : 25 mg/l (limite de

qualité : 50 mg/l).

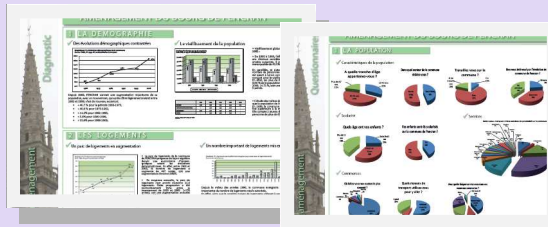
Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats détaillés sont consultables en mairie et sur internet (rubrique Environnement).



Etude sur l'aménagement du bourg Panneaux d'exposition visibles en mairie

Le diagnostic réalisé par le bureau d'études A&T Ouest sur le centre bourg de Pencran, ainsi que les résultats des questionnaires transmis en novembre dernier font l'objet d'une exposition en mairie.

Nous invitons les Pencranais à venir consulter ces panneaux d'information, exposés pendant un mois en mairie.



NUMERO ICE Le concept ICE, "In Case of Emergency"

En cas d'urgence, c'est souvent dans les premières minutes qu'il faut agir en connaissance de cause.

Le concept ICE, « In Case of Emergency », repose sur un principe simple, très utile dans des cas de soins immédiats : **un ou des contacts de proches sont enregistrés avec le préfixe ICE dans le répertoire d'un téléphone mobile**. Le contact ICE a pour but d'aider les premiers intervenants (ambulanciers, agents de police, pompiers, premiers secours, ...) à contacter les proches d'une victime, seule ou sans connaissance, pour obtenir des informations médicales complémentaires ou importantes.

Pensez-y, ça peut vous sauver la vie !

Attention, les services de la mairie ont changé d'adresses mail !



Accueil de la mairie :
mairie@pencran.fr

**Urbanisme
et annonces Pencran Infos :**
urbanisme@pencran.fr

**Inscriptions/modifications
cantine et garderie :**
comptabilite@pencran.fr

Secrétaire général :
dgs@pencran.fr

Avis d'enquête publique - Projet de restructuration de la station d'épuration de Landerneau

Une enquête publique est ouverte du 8 janvier au 7 février 2013 à la mairie de Landerneau, siège de l'enquête, ainsi que dans les mairies de Dirinon, La Forest-Landerneau, Pencran, Ploudaniel et Plouédern. Le dossier d'enquête, comportant notamment une étude d'impact, est consultable en mairie de Pencran aux jours et heures ouvrables au public. Toute personne pourra présenter ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

Messieurs Ernest QUIVOURON et Paul CAMPION, commissaires enquêteurs, recevront également les observations écrites et orales du public à Landerneau, Centre Théo Le Borgne (2 rue de la Tour d'Auvergne), aux jours et heures suivants : mardi 08/01 de 9h à 12h, lundi 14/01, lundi 21/01, mercredi 30/01 et jeudi 7/02 de 14h à 17h.

Assainissement collectif, ce qui va changer.

La compétence assainissement est devenue communautaire le 1^{er} janvier 2013.

Afin de vous expliquer les modifications qui seront apportées à la facturation du traitement de vos eaux usées, vous trouverez ci-dessous le détail de la facturation avant et après transfert de compétence.

1/ Mode de facturation avant le transfert de compétence

Jusqu'au 31 décembre 2012, nous avions une convention avec la Ville de Landerneau pour le traitement des eaux usées.

La facturation aux abonnés Pencranais (non assujettie à la TVA) se faisait comme suit :

- Une facture intermédiaire en juin, représentant 40 % de l'année précédente,
- Une facture en novembre sur la consommation exacte après relevé des compteurs et déduction de la facture intermédiaire.

Exemple :

Consommation annuelle de 82 m³ (moyenne d'eau consommée par foyer) et hors redevance**

Facturation de novembre	
Part fixe.....	40 €
Part variable (1,50 € x 82 m ³)	123 €
Total.....	163 €*

2/ Mode de facturation après le transfert de compétence

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la Communauté de Communes dispose de la compétence assainissement. Le montant facturé est désormais assujetti à une TVA de 7 %.

Ainsi, toujours sur une base annuelle de 82 m³, le montant de la facture sera de 165,83 € TTC en 2013 (hors redevance**) :

Facturation de novembre		
	HT	TTC
Part fixe.....	36,96 € HT	39,55 € TTC
Part variable (1,44 € HT soit 1,54 € TTC x 82 m ³)	118,08 € HT	126,28 € TTC
Total.....	155,04 € HT	165,83 € TTC*

Bien que les bases de calcul diminuent dans un premier temps (1,74 %), le montant de la facture de 2013 sera supérieur de 2,83 € TTC à celui de 2012 car il sera désormais assujetti à une TVA de 7 %.

Particularités de l'année 2013, année de transition...

• En juin :

Le montant de la facture intermédiaire sera désormais de 50 % de l'année précédente, calculé d'après les bases suivantes :

50 % de la part fixe 2013 (36,96 € HT / 2) = 19,77 € TTC
+ 50 % de la part variable (consommation 2012 x 1,44 € HT + TVA)

• En novembre :

50 % de la part fixe 2013 = 19,77 € TTC

+ solde de la consommation 2013

(conso réelle 2013 *moins* conso facturée en juin)

+ 50 % de la part fixe 2014 (non fixée à ce jour et seulement en 2013)

La redevance concernant la modernisation des réseaux que nous prélève l'Agence de l'Eau est maintenue et sera, en 2013, de 0,19 € par m³ traité. Ainsi, pour 82 m³, cela représente 15,58 € HT, soit 16,67 € TTC.

Prix des raccordements des habitations existantes avant la construction du réseau :

• Jusqu'au 31/12/2012, le prix communal était un forfait de 2 500 € TTC

• Depuis le 01/01/2013, il s'agit d'un forfait de 1 500 €, auquel il faut ajouter 713 € pour la fourniture et la pose de la boîte de branchement, soit un prix total de 2 213 €.

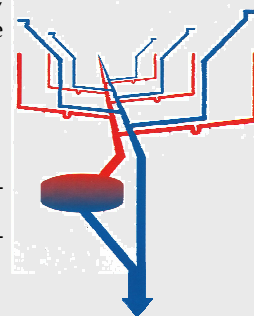
NOUVEAU : pour les consommateurs utilisant des eaux provenant de puits, de captages, ou de récupération des eaux pluviales, non comptabilisées par un compteur agréé, la facturation d'un volume forfaitaire sera faite sur la base de :

- 80 m³ par foyer d'une personne
- 120 m³ par foyer de 2 personnes ou plus.

Il est rappelé que depuis le 1^{er} janvier 2009, tout prélèvement, puits ou forages, réalisé à des fins d'usage domestique de l'eau, doit être déclaré en mairie.

Dans 10 ans, le prix de traitement de l'assainissement collectif sera le même dans toutes les communes de la Communauté.

Ainsi, toujours sur une base de 82 m³, ce prix qui est aujourd'hui pour les Pencranais de 165,83 € TTC**, diminuera chaque année pour être de 144,90 € TTC** en 2023.



*duquel est déduit le montant de la facture intermédiaire

**hors redevance modernisation des réseaux prélevée par l'Agence de l'Eau.

Nouveaux contacts pour toute information ou en cas d'urgence



Pour toute intervention, les usagers de Pencran doivent contacter la Société SAUR au 02 77 62 40 00.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre le Service Public d'Assainissement Collectif (S.P.A.C.)

au 02 98 85 49 66 ou par mail : assainissement@pays-landerneau-daoulas.fr

Le mercredi 19 décembre 2012, les animatrices du Jardin d'Enfants avaient invité les parents à partager un goûter de Noël préparé avec les enfants.

Au plus grand plaisir des enfants, le Père Noël, après leur avoir lu une petite histoire, leur a offert des chocolats.



ACCUEIL DE LOISIRS

*Toute l'équipe de l'Accueil de Loisirs souhaite aux parents et à tous les enfants
une très bonne année 2013 !*

L'Accueil de Loisirs et le secteur Jeune de la Maison Pour Tous de Landerneau proposent à tous les Pencranais une **soirée jeux de société** à l'arc en ciel le **vendredi 25 janvier** à partir de 19h.

Dans l'esprit « auberge espagnole », nous proposons à tous les participants d'apporter quelque chose à manger ou à boire, à partager autour des jeux de société.

APPEL À BÉNÉVOLES

L'Accueil de Loisirs projette de mettre en place des matinées contées le samedi matin. Pour cela, nous recherchons des bénévoles. Retraités, actifs ou étudiants, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Vous aimez raconter des histoires et partager de bons moments avec les enfants ? Nous vous invitons à prendre contact avec Marine à l'arc en ciel au 09 60 54 23 03 ou alsh.pencran@orange.fr

A bientôt !

VIE ASSOCIATIVE

Association de Don Bosco Foyer de Ty Menez

Le foyer de Ty Menez, situé sur la commune de Pencran, accueille des personnes handicapées adultes soit en internat soit en externat. Le 14 décembre, les résidents se sont retrouvés avec leurs familles et tout le personnel pour un repas festif à la salle polyvalente de la Roche Maurice. Sur place, avait aussi lieu le marché de Noël.



VIE ASSOCIATIVE

Association Génération Espoirs TILLOUGUITE



L'assemblée générale de l'association s'est tenue le dimanche 16 décembre. Le président, Mohamed NACIRI, a fait une rétrospective des actions menées depuis l'année 2005.

L'association travaille pour le fonctionnement de la maison de bienfaisance à Tillouguite au Maroc. Elle œuvre aussi pour le développement de projets structurants, l'alphabétisation des adultes, les activités culturelles et sportives et favorise la participation des femmes à la vie économique et sociale.

Si vous souhaitez participer au développement de la commune de Tillouguite, vous pouvez contacter Mohamed NACIRI – Pencran au 02 98 85 16 37.

APE - Marché de Noël

Le marché de Noël organisé par l'association des parents d'élèves de l'école de Pencran était organisé le 14 décembre à la salle polyvalente. Les bonbons, chocolats et crêpes ont été appréciés des petits et grands.

Chacun pouvait aussi trouver l'objet artisanal unique pour les fêtes de fin d'année.

Les enfants ont pu se faire prendre en photo avec le Père Noël.



FNACA – Assemblée générale du 24/11/2012

L'assemblée générale s'est tenue le samedi 24 novembre à la salle polyvalente sous la présidence de M. Camille BERTHO.

Une minute de silence a été respectée en début de séance en mémoire des personnes décédées ou affectées par la maladie. Puis s'est déroulée l'assemblée suivie d'un repas sur place, pour les membres de l'association.

Club des Aînés

Le mardi 4 décembre, les résultats du challenge d'automne, qui s'est déroulé du 9 octobre au 22 novembre dernier, ont été proclamés. Voici les résultats :

Dominos : 17 participants

1^{ère} : GOASCOZ Yvette - 114 p

2^{ème} : DIVERRES Jeanne - 109 p

3^{ème} ex : TOURBOT Madeleine - 105 p

3^{ème} ex : SALOU Yvette - 100 p

Pétanque : 17 participants

1^{er} : VICAN Philippe - 192 p

2^{ème} : EMILY Roger - 187 p

3^{ème} : GRALL Albert - 182 p

4^{ème} : MÉAR Marcel - 177 p



Le mardi 11 décembre dernier, nous avons eu la visite des petits du Jardin d'Enfants et de deux animatrices. C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons écouté le chant « Petit Papa Noël ». Ce fut un moment inoubliable. Nous les avons remerciés en leur offrant des chocolats. Un grand merci à Maryline et Valérie pour leur dévouement.

Au programme du **mardi 8 janvier** : 11h30, apéritif suivi à midi d'un repas grillades. Une participation de 5 € sera réclamée à chaque inscrit. A 16h, casse croûte pour les anniversaires du mois de décembre, reporté à cause des fêtes.

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire, pour la nouvelle appellation du club, aura lieu le **samedi 19 janvier** à 11h, salle des Aînés à l'arc en ciel. A partir de 10h15, inscription des nouveaux adhérents et régularisation des cotisations 2013 pour les retardataires qui ne se seraient pas inscrits les mardis 8 et 15 janvier. La cotisation est fixée à 20 €. Tous les adhérents et futurs adhérents sont cordialement invités à l'issue de la réunion à un repas qui sera servi au restaurant Couleur Café. Inscription pour le 15 janvier auprès des responsables au 02 98 85 29 05 ou 02 98 85 23 92.

DIVERS



Le dimanche 16 décembre, la **chorale Chanterelle** de Guipavas a donné son concert de Noël en l'église de Pencran. Riche de 50 choristes sous la direction du chef de chœur Bruno BAZIN, elle était accompagnée à l'orgue de Geneviève GUILLERM, à la trompette de Pierre LUCASSE et aux percussions de Sylvain BROUSSARD.

Une soixantaine de personnes a pu apprécier un récital varié de chants de Noël tchèque, ukrainien, polonais, béarnais, autrichien, français et breton mais aussi des morceaux classiques de Vivaldi, Saint-Saëns et Haendel.



PETITES ANNONCES



Après plusieurs années passées dans l'ingénierie informatique et l'édition web, Lionel Paofai lance à son tour son activité. paoDweb vous propose ses services de création de sites internet.

Nous vous conseillons et vous accompagnons dans la réalisation de vos projets, de la refonte, à l'hébergement, au référencement, à la boutique en ligne, à la newsletter, et à tout autre activité liée au web. Contact : Lionel Paofai (Pencran), tél : 06 95 95 22 69.

E-mail: info@paodweb.com <http://www.paodweb.com>

Cherche heures de ménage et/ou de **repassage** sur Pencran 3h/semaine, en chèque emploi service.

Tél : 02 98 85 57 70 (en journée)
ou 06 67 11 03 03 (en journée).



L'association **Relais - travail** est à votre disposition pour de **nouveaux services**.

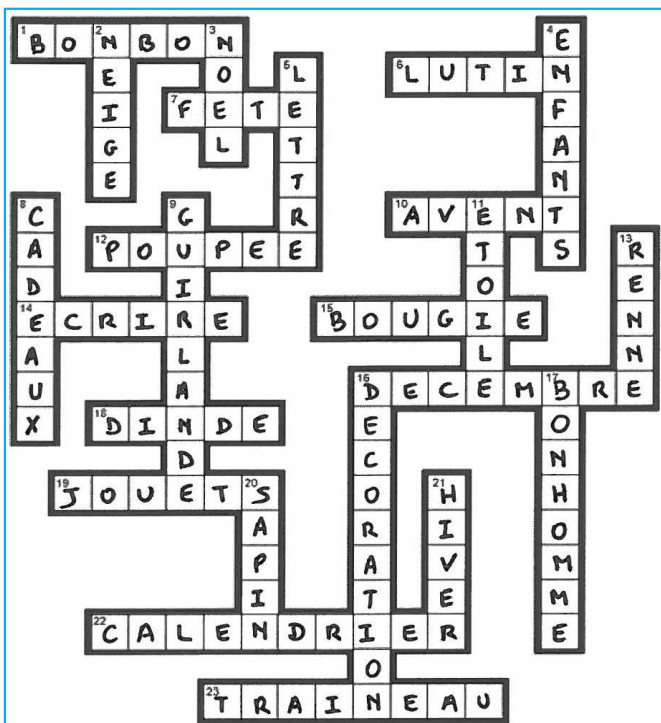
Pour les entreprises, les collectivités et les particuliers : entretien des espaces verts, ménage, repassage, peinture, tapisserie, bricolage, manutention, entretien de volets, portails, barrières, avec décapage et peinture, entretien annuel ou ponctuel des pierres tombales, déménagement, débarras de caves et d'encombrants... Pour tous renseignements complémentaires ou demandes : 02 98 21 70 44.

Croix Rouge Française—Unité locale de Landerneau

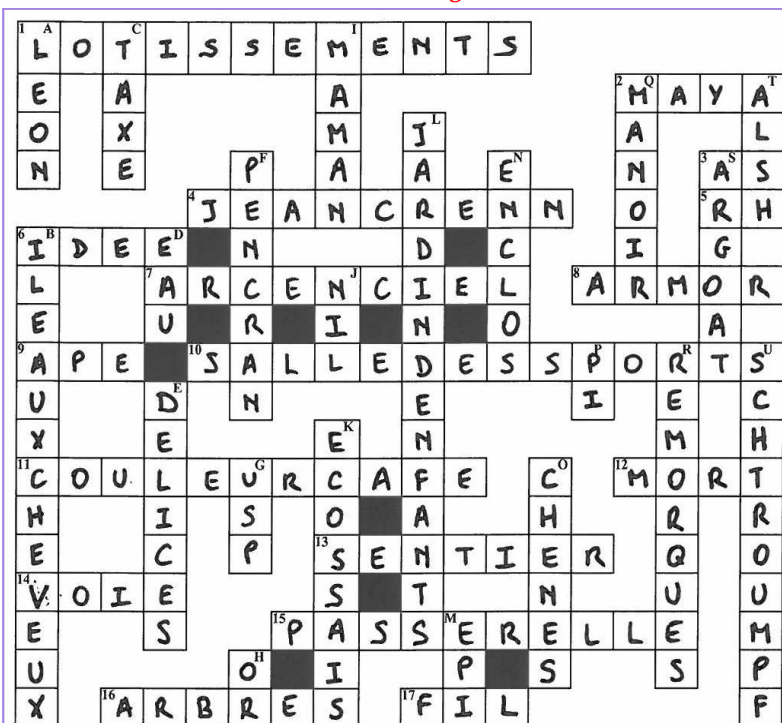
Nous recherchons des bénévoles pour nos actions de l'urgence et du secourisme ainsi que des secouristes de niveau PSC1, PSE1 et PSE2. Nous recherchons également des formateurs PAE3 (Formateur PSC1), PAE1 (Formateur PSE1 et PSE2). Si vous souhaitez intégrer nos équipes, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par mail. Vous pouvez également venir rencontrer les cadres de l'Unité le 1^{er} ou le 3^{ème} vendredi de chaque mois lors de nos permanences. Contact : 06 67 14 01 10. Mail : dl.landerneau@croix-rouge.fr
Site internet: <http://landerneau.croix-rouge.fr/>

MOTS CROISÉS DE NOËL - LES RÉPONSES

Grille des enfants



Grille des + grands



LE SAVIEZ-VOUS ?



L'entreprise RUNGOAT fête ses 40 ans d'expérience dont 20 ans en SCOP*

Historique



Jean Pierre RUNGOAT, né le 5 août 1932, vient avec ses parents dans une ferme à Runaher à Pencran en 1941. Le 7 janvier 1947, il entre comme apprenti chez Guillou, entreprise de gros-œuvre à Landerneau. En 1952, il quitte cet établissement pour travailler un an sur une base américaine au Maroc et après son service militaire, également au Maroc, il est embauché par les « Castors » pour édifier des pavillons à Landerneau. Après la guerre d'Algérie, il revient travailler pour les « Castors », puis pour l'entreprise Lennez. Le 1^{er} mai 1962, il prend sa carte d'artisan poseur en menuiserie – charpente et propose ses services de tâcheron à différentes entreprises. Il travaille en binôme avec Michel Pouliquen pendant 14 ans.

Jean-Pierre RUNGOAT décide en 1973 de créer sa propre entreprise et après avoir résidé à Landerneau, vient avec sa famille s'installer à Kermalguen à Pencran en 1976. Il fait alors construire sa maison et un atelier de menuiserie et engage sept personnes pour honorer ses commandes.



Atelier de Kermalguen

Le 1^{er} février 1993, il décide de prendre sa retraite et de passer la main.

Sept de ses salariés, passionnés par ces métiers de tradition, se regroupent en SCOP et nomment M. Jean Louis REUNGOAT gérant de cette entité. La SCOP loue les bâtiments de l'ancienne entreprise avant de faire édifier en 1997, par ses propres salariés, un atelier de



Bâtiment actuel de l'entreprise

600 m² dans la zone de Loguella, toujours à Pencran. Depuis, l'entreprise perpétue le sur-mesure et la tradition du bois dans les métiers de la menuiserie, de l'agencement et de la charpente.

Depuis 15 ans, l'entreprise connaît une forte croissance. Elle a consolidé et diversifié ses métiers tant sur le secteur des particuliers et des marchés publics que sur le neuf ou la rénovation : charpente et ossature bois, bardage, menuiseries extérieures bois, PVC, alu, menuiseries intérieures, cloisons sèches, isolation... (quelques photos de ses réalisations ci-dessous).

A la fin 2012, la société compte 17 salariés dont 11 sociétaires. Le gérant actuel est Ronan ARZUR depuis 2006. L'entreprise est adhérente à la COPAB* et à ce titre, elle dispose d'une salle d'exposition de 1600 m², « ARTIPOLE », située à Landivisiau et véritable vitrine de la construction et de la rénovation. C'est sur ce site qu'ont été fêtés les 20 ans de la SCOP le 4 janvier dernier.



* SCOP : Société Coopérative Ouvrière de Production, dont les salariés sont les associés majoritaires. Il y a un dirigeant comme dans toutes les entreprises mais celui-ci est élu par les salariés associés.

* COPAB : Coopérative des Artisans du Bois (centrale d'achats)



Tribunes du terrain de foot de Pencran. Charpente et menuiseries réalisées par la SARL Rungoat en 2006.

